

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES
(The Trades Publishing Co.)
42, Place Jacques-Cartier, - MONTREAL
TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.00
CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00 PAR AN.
UNION POSTALE - - Frs 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adresses toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

LES FRAUDES EN PRODUITS ALIMENTAIRES

Le Laboratoire du Département du Revenu de l'Intérieur vient de publier coup sur coup ses bulletins numérotés de 172 à 178 inclusivement, relatant les résultats de l'analyse de divers produits alimentaires et pharmaceutiques. Nous en extrayons les renseignements suivants :

Bulletin No 172.—Café moulu: 449 échantillons analysés, 391 trouvés purs, 45 adultérés et 13 vendus comme composés; soit purs 87.1 pour cent et adultérés 10 p. c.

L'adultération comporte, comme dans les analyses précédentes, l'addition au café de céréales grillées ou de chicorée ou des deux, sans indication du fait. Il y a cinq ans on n'avait trouvé à l'analyse que 60 p. c. d'échantillons purs; il y a donc progrès.

Bulletin No 173. Clous moulus: sur 142 échantillons analysés, 74 ont été trouvés purs, soit 52 pour cent. Quant aux autres échantillons, l'analyste déclare qu'il ne peut garantir qu'ils ont été adultérés, par suite de l'incertitude qui existe relativement aux limites minimum de la valeur des clous purs. On a néanmoins trouvé de l'amidon dans 27 échantillons, amidon de piment, de blé ou de maïs.

Bulletin No 174. Poudres à pâte: elles se divisent en trois catégories: poudres de crème de tartre, poudres de phosphate d'alun et poudres d'alun. L'analyste ne distingue pas les poudres à pâte en poudres pures ou adultérées, mais il indique les différents caractères d'une bonne poudre à pâte et entre dans des considérations que nous ne pouvons reproduire ici, mais que les intéressés peuvent obtenir en demandant le bulletin No 174 au département du Revenu de l'Intérieur.

Bulletin No 176. Moutarde: 76 échantillons ont été analysés et voici la remarque principale présentée dans le rapport de l'analyse en chef:

"L'importance de donner une définition légale de la moutarde est indéniable et tant qu'on ne l'aura pas fait il est tout-à-fait impossible de déclarer qu'il y ait adultération dans l'un quelconque des échantillons extrêmement variables vendus sous le nom de moutarde."

Bulletin No 177.—Sirops de table: 75 échantillons analysés. 39 échantillons sont essentiellement du glucose d'amidon de blé-d'Inde; 23 sont essentiellement des sirops de canne à sucre et les 13 autres échantillons sont des mélanges contenant de très considérables proportions de sucre de canne, environ 20 p. c. Par suite de la non-existence d'étalons légaux, l'analyste déclare qu'il est impossible de se prononcer sur les échantillons pris isolément. Les sirops de table provenant de la sève de l'érable (sirops d'érable) ne sont pas compris dans le bulletin No 177.

Les bulletins No 175 et 178 ayant trait le premier à la solution de Fowler et à l'esprit de camphre sont d'un moindre intérêt pour nos lecteurs, nous en négligeons, en conséquence, le résumé.

LE PORT NATIONAL

Il est évident que tout bon citoyen ne peut voir d'un oeil calme sa ville natale ou celle qu'il a élue comme lieu de résidence perdre une partie de son commerce, de son trafic. Il est naturel qu'un homme bien né ait une tendresse particulière pour son clocher, mais, d'autre part, il n'est pas naturel qu'un bon citoyen fasse passer l'intérêt de sa propre localité avant l'intérêt général, avant l'intérêt national.

On affirme qu'une délégation de la Chambre de Commerce de Québec se rendit, en avril dernier, auprès du président de la White Star-Dominion, à New-York, dans le but de lui persuader d'adopter Québec comme point terminus de ladite ligne au détriment de Montréal, sous prétexte que le chenal entre Québec et Mont-

réal était dangereux pour des navires du tonnage et des dimensions de ceux de la White Star-Dominion.

La délégation de la Chambre de Commerce de Québec ignorait-elle alors que le "Laurentic" de la ligne White Star-Dominion qui a si facilement remonté le fleuve jusque dans le port de Montréal n'a qu'un tirant d'eau de 27½ pieds et que journallement notre port reçoit des navires tirant 29 pieds et plus.

C'est un fait sur lequel la délégation aurait pu se renseigner exactement avant de faire une démarche aussi intempestive qu'inutile.

Le président de la White Star-Dominion n'a pas craint de se renseigner; il est venu en personne à Montréal et, après avoir pris l'avis de pilotes expérimentés, il a décidé que les navires de sa compagnie remonteraient jusqu'à Montréal.

Nous voudrions pouvoir féliciter les membres de la délégation de la Chambre de Commerce de Québec de la tentative qu'ils ont faite en vue d'accroître le trafic de leur port; mais, si nous les félicitons de leur esprit civique, nous devrions en même temps condamner le moyen qu'ils ont employé dans leur inutile tentative.

Ce n'est certes pas faire oeuvre de bon Canadien que de dénigrer un port canadien. C'est une habitude ancienne à Québec de décrier le port de Montréal: jalousie de clocher, assurément.

Mais cette jalousie ne peut rien contre le port national du Dominion qui continuera à progresser dans l'avenir, comme il l'a fait dans le passé.

Il y a place au Canada pour plusieurs ports importants. Celui de Québec peut se développer et se développera sûrement, mais les Québécois peuvent tenir pour certain que le grand port de distribution, pour l'exportation comme pour l'importation, sera toujours le port le plus central du pays, le plus avancé dans l'intérieur des terres.

Qu'ils se familiarisent donc avec l'idée que Montréal est véritablement le port